

Vie de la profession

>> Exercice

>> L'AUTEUR

Michel JEANNEY

Secrétaire général de rédaction de la DV

Formation continue :

meilleure prise en charge par le FIF-PL en 2009

La liste des thèmes de formation susceptibles d'être pris en charge par le FIF-PL* est validée (lire ci-dessous).

« Les vétérinaires bénéficient d'une meilleure prise en charge pour 2009 », se félicite notre confrère Bernard Horgue, délégué du SNVEL** pour le FIF-PL.

La prise en charge passe en effet de 100 € (en 2008) à 120 € cette année par jour de formation, plafonnée à 5 jours par an et par professionnel et ce, « dans la limite du budget de la profession ». La couverture annuelle et par professionnel est donc plafonnée à 600 € maximum.

Le « Management » vient enrichir pour 2009 la liste des thèmes de formation vétérinaire éligibles. La radioprotection qui était couverte à hauteur de trois jours seulement en 2008 bénéficie cette année d'une prise en charge de 5 jours.

La formation doit remplir un certain nombre de critères pour être éligible (lire l'encadré). Aucun organisme de formation ne peut être agréé ou sélectionné par le FIF PL ; seuls des thèmes de formations peuvent être présentés.

Le professionnel peut remplir sa demande de prise en charge en ligne sur le site Internet <http://www.fifpl.fr/>



*FIF-PL : Fonds interprofessionnel de formation des professionnels libéraux.

**SNVEL : Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral.

>> GROS PLAN

Les critères de prise en charge

- **La durée des formations** prises en charge doit être égale ou supérieure à 6 heures sur une journée (seules sont éligibles les formations d'une durée minimale de 6 heures sur une journée ou cycle de 8 heures par module successif de 2 heures minimum).
- **Les ateliers** peuvent être pris en charge s'ils s'intègrent dans une journée de formation répondant au critère précédent.
- **Les organismes de formation** (hors établissements universitaires) doivent être contrôlés par des professionnels libéraux.
- **Les formations consacrées** à la bonne utilisation d'un produit à usage professionnel (ex. logiciel, échographe, endoscope, etc.) seront prises en charge dans la mesure où elles ne sont pas organisées par le vendeur du produit et/ou elles ne concernent pas les produits d'une seule marque.
- **Les formations effectuées** hors du territoire métropolitain ne sont pas prises en charge sauf dans les DOM TOM pour les praticiens qui y exercent.
- **Sous peine d'irrecevabilité** ou d'annulation de dossier, les demandes de prise en charge doivent être envoyées avant le dernier jour de la formation. L'attestation de présence et si nécessaire la facture acquittée doivent être envoyées au maximum deux mois après celle-ci. ■

I - ANIMAUX DE RENTE :

A : BOVINS – OVINS – CAPRINS

⇒ CHIRURGIE :

- Anesthésie,
- Antisepsie - Asepsie,
- Matériel,
- Techniques.

⇒ EXAMENS COMPLEMENTAIRES :

- Analyses biologiques en pratique courante,
- Bien fondé des examens complémentaires,
- Echographie,
- Radiographie.

⇒ NUTRITION ET ALIMENTATION

⇒ PATHOLOGIE GENERALE :

- Autopsie,
- Contention,
- Maladies infectieuses,
- Maladies métaboliques,
- Maladies parasitaires,
- Parage du pied,
- Réanimation du veau.

⇒ PATHOLOGIE DE LA REPRODUCTION :

- Examen du mâle,
- Infertilité,
- Insémination artificielle,
- Suivi global,
- Transfert embryonnaire.

B : AVICULTURE - CUNICULTURE - PORCINS

C : AQUACULTURE - PATHOLOGIE AQUACOLE

D : APICULTURE

- Biologie de l'abeille et pathologie apicole.

II - CARNIVORES DOMESTIQUES

⇒ ACTUALITES THERAPEUTIQUES

⇒ ANESTHESIE, REANIMATION

⇒ BIOLOGIE CLINIQUE (dont CES Hémato-biochimie)

⇒ CHIRURGIE GENERALE

⇒ CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE
(dont CES Traumatologie et orthopédie animale)

⇒ DERMATOLOGIE (dont CES de Dermatologie)

⇒ ECHOGRAPHIE, ENDOSCOPIE, RADIOLOGIE

⇒ GESTION DES URGENCES

⇒ MEDECINE INTERNE (dont modules du CEAV)

⇒ NEUROLOGIE : Neurologie rachidienne et médullaire, chirurgie du rachis.

⇒ ONCOLOGIE

⇒ OPHTALMOLOGIE dont :

- CES ophtalmologie,
- D.U. d'angiographie et pathologie rétinienne,
- Electrophysiologie et pathologie rétinienne,
- Microchirurgie ophtalmologique (dont en particulier phaco-émulsification et implantation par incision étroite).

⇒ REPRODUCTION ET ELEVAGE CHEZ LES CARNIVORES DOMESTIQUES :

- Gestion en élevage,
- Hygiène en élevage,
- Pathologie de la reproduction,
- Reproduction et insémination artificielle.

III - DEMARCHE QUALITE

IV - DIVERS

- Management,
- Formation à l'ostéopathie,
- Evaluation des risques professionnels dans les cabinets Vétérinaires.

V - ENVIRONNEMENT ET PRODUCTIONS ANIMALES

VI - EPIDEMIOLOGIE

VII - EQUIDES :

- Anesthésie,
- Chirurgie,
- Dentisterie,
- Dermatologie,
- Echographie, Radiologie, Endoscopie,
- Maréchalerie,
- Nutrition et alimentation,
- Ophtalmologie,
- Pathologie des maladies infectieuses et parasitaires,
- Pathologie locomotrice,
- Prophylaxie des maladies infectieuses et parasitaires,
- Reproduction et insémination artificielle, Transfert embryonnaire,
- Signalement, Identification électronique,
- Urgence abdominale et respiratoire,
- Urgence orthopédique.

VIII - RADIOPROTECTION

IX - SECURITE ALIMENTAIRE :

- Gestion des aspects sanitaires et qualitatifs des denrées alimentaires (dont CEAV de gestion de la sécurité et de la qualité des denrées alimentaires),
- Hygiène des denrées alimentaires.